

**D**epuis 2011, la ferme Larock organise une formation en biodynamie. Louis (éleveur) et Peter (maraîcher) l'encadrent et vous ouvrent les portes de la ferme située en périphérie de Liège, à Rotheux.



• **Contenus ?** Cette formation, intitulée « **une saison en biodynamie** » abordera tant d'un point de vue théorique que pratique les aspects suivants :

**1) élevage** : conduite d'un troupeau, traite, transformation du lait, gestion de prairie et de fourrage ;

**2) maraîchage** : semis, repiquage, désherbage, récoltes, culture de semences et planification des cultures ;

**3) aspects spécifiques à la biodynamie** : entretien d'un organisme agricole, calendrier lunaire et autres rythmes, préparations et pulvérisations biodynamiques, approche de la botanique goethéenne ;

**4) autres** : arboriculture, petits fruits, pain et cuisine, apiculture, initiation à la traction animale...

• **Objectifs ?** La formation est scindée en 2 modules formant un tout organique. Le premier vise la découverte en profondeur de notre ferme et pratiques en biodynamie et le second permet à ceux qui le souhaitent de s'engager davantage dans un approfondissement de cette agriculture.

**L'approche biodynamique, c'est surtout une agriculture au service de l'homme et de la nature.**

• **Dates et frais d'inscription? module 1 initiation** : du 27 mars au 11 juillet 2017. 260€ pour les membres/520€ pour les non-membres.

**module 2 perfectionnement** : du 04 septembre au 31 octobre 2017. 180€ pour les membres/360€ pour les non-membres.

La formation se déroule les lundi et mardi de 9:00 à 18:00. Logement à la ferme possible.

• **Autres coûts ?** 1) assurance annuelle de 8 euros (voir page deux).

2) Supplément de 10 euros pour repas et/ou pauses cafés proposés sur place (à voir avec le formateur).

• **Contact ?** Pour s'inscrire, contactez la ferme : Louis Larock – Peter Van Mol, Rue Duchêne 12, 4120 Rotheux (Neuprè) – Tel : 04 372 04 75 – larockdynamique@collectifs.net – www.fermelarock.be

Avec le soutien de la



Wallonie



# La formation ferme-école

## EN PRATIQUE

• **Qu'est-ce qu'une Ferme-École ?** Les paysans-formateurs de l'EPI vous accueillent sur des fermes en activité. Ils vous proposent de partager leur savoir, **leur savoir-faire**, leur savoir-être (et le vôtre) et leur travail au quotidien. Chaque ferme a sa spécificité et sa personnalité, selon son sol, son environnement, son passé, sa philosophie, ... Chaque paysan formateur est militant du MAP !

**La ferme-Ecole est un lieu de production, de vie et d'accueil**, qui tend à générer un revenu digne par l'activité paysanne. La démarche pédagogique permet une réappropriation de savoirs et savoirs-faire autonomisants par l'immersion longue – des premiers semis aux dernières récoltes, 1 à 3 jours par semaine - sur une ferme en agroécologie et où le paysan-formateur compétent partage ses compétences et connaissances.

• **Objectifs** : La formation et le perfectionnement en agroécologie paysanne. Les formations s'adressent aux personnes actives en agriculture (producteur, aidant, ouvrier agricole,...) ou aux porteurs de projet, qui désirent développer une approche et des **techniques agroécologiques** sur la ferme, envisager une diversification (fromages, maraîchage, boulangerie paysanne,...), développer des compétences pratiques et de gestion ou encore confirmer et affiner un projet d'installation.

Les formations font partie intégrante du parcours de formation et accompagnement (EPICREA) qui a pour but d' **accompagner les porteurs de projet jusqu'à l'installation et le développement de l'activité**, en visant les principes de l'agroécologie et de la Souveraineté Alimentaire, afin de leur permettre de développer un projet viable et durable.



• **Coûts** : Pour chaque formation : 1) Frais d'inscription\*, 2) Assurance annuelle de 8 euros\*\*, 3) Supplément pour repas et/ou pauses cafés proposés sur place (à voir avec votre formateur).

Pour les éventuels bénéficiaires d'un revenu de remplacement, voir conditions sur <http://lemap.be>

• **Inscription** : Les inscriptions se font directement auprès des formateurs des fermes-écoles (voir modalités sur la page de chaque ferme-école).

Le candidat s'engage à participer à toute la saison de formation, avec une présence régulière (minimum 80%). Les formations agricoles sont reconnues par le Ministère de l'Agriculture de la Wallonie. A l'issue de celles-ci, une attestation est délivrée.

\* Ils varient du simple au double si vous n'êtes pas membre du MAP-EPI asbl. Nous vous invitons donc à vous affilier pour profiter du tarif réduit. Pour devenir membre, versez 20 euros de cotisation sur le compte BE03 7320 0817 0784 avec en communication « cotisation + Nom + Prénom » et envoyer un mail à [anne.lemap@gmail.com](mailto:anne.lemap@gmail.com) pour signaler votre adhésion (mentionnez votre adresse postale). Votre cotisation sera valable durant une année.

\*\* Assurance obligatoire de 8 euros à verser sur le compte du MAP-EPI asbl (payable une fois par an seulement et couvrant toutes nos formations).

